

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

15 Octobre 1883.

LE VOYAGE DE M. JULES FERRY.

M. Jules Ferry, président du Conseil; M. Raynal, ministre des travaux publics; M. Boinhat, sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics; M. Félix Faure, sous-secrétaire d'Etat au ministère des colonies; MM. Cendre, directeur général des chemins de fer au ministère des travaux publics; Garrisson, secrétaire de la présidence du Conseil; Bénac, chef du cabinet du ministre des travaux publics; M. Peulevey, député de la Seine-Inférieure; M. Hurard, député de la Martinique, sont partis avant-hier pour Rouen, par le train de midi 45.

Voici les dépêches qui rendent compte des incidents auxquels ce voyage a donné lieu :

Rouen, 13 octobre, 5 h. 15.

Les ministres sont arrivés à deux heures cinquante par la gare Saint-Sever. Ils ont été reçus par le préfet Hendlé, le maire Ricard, le général Cornat et par toutes les notabilités locales. Tous les personnages officiels sont montés dans les légendaires guimbarde de la ville, et le cortège s'est dirigé vers la préfecture, où il est arrivé à trois heures et demie. Les troupes de la garnison faisaient la haie. Les différentes musiques jouaient la *Marseillaise* sans relâche.

La foule était peu nombreuse et nullement enthousiaste. Pas une ovation aux ministres, pas de cris de : « Vive la République ! » On a cependant un peu crié : « A bas Thibaudin ! »

Dès leur arrivée à la préfecture, les ministres ont reçu les autorités et les corps constitués.

Répondant à M. le premier président, qui lui présentait les magistrats de la cour d'appel, M. Jules Ferry a dit :

« Nous voulons que la magistrature soit

absolument indépendante de la politique, et c'est pour assurer cette indépendance que nous avons demandé aux Chambres le vote de mesures dont on n'aura certainement pas méconnu la portée véritable.

« Il n'y a pas de justice sans indépendance, et l'indépendance de la magistrature ne peut être obtenue que si celle-ci n'est pas soumise à des influences politiques. Ce que le gouvernement demande à la magistrature, c'est de faire de bonne justice et rien que de la justice. »

Au recteur de l'Académie de Caen, le ministre a dit qu'il éprouvait une affection profonde pour cette famille de l'Université qui était devenue en quelque sorte sa propre famille.

Répondant aux membres du chapitre métropolitain et du clergé paroissial, M. le président du Conseil a dit :

« Vous savez, messieurs, combien le gouvernement est partisan d'une politique qui règle depuis si longtemps les rapports de l'Etat et de l'Eglise, et, puisque vous nous assurez de votre dévouement, vous pouvez, en retour, compter sur notre confiance. »

6 heures 40.

Après la réception, le président du Conseil a visité le lycée de filles.

Il a passé en revue le bataillon scolaire du lycée des jeunes gens et a assisté à divers exercices. En se retirant, il a ainsi harangué les lycéens :

« Ces exercices, messieurs, dans la pensée de l'Université, ne sont pas un jeu; nous y attachons un grand prix. Si vous avez de vrais fusils, il faut que vous soyez de vrais soldats. »

Au Palais de Justice, la réception a été glaciale; presque tous les avocats étaient absents.

A cinq heures et demie, les ministres se sont rendus à la Chambre de commerce.

Le président et les membres de la Chambre de commerce ont exposé les travaux qu'ils considèrent comme indispensables

pour assurer la prospérité et le développement du port du Rouen.

9 heures 25.

Au banquet offert par la municipalité, après le toast porté par M. Ricard, le président du Conseil prononce un discours dans lequel il fait l'éloge de M. Grévy, « à celui, dit-il, de qui nous tenons nos pouvoirs et que nous vénérons tous, à celui qui représente, dans l'ordre républicain, le principe de la stabilité et de la dignité républicaines, à celui qui n'a jamais outrepassé la limite de ses pouvoirs et qui, lorsqu'il s'est présenté de sa personne pour résoudre une difficulté qu'il n'avait pas fait naître, a montré à tous avec quelle dignité et quelle majesté sereine un chef d'Etat républicain sait, quand il le faut, réparer les erreurs d'une foule inconséquente. »

Ce dernier mot soulève une interruption : « Il insulte Paris ! »

M. Ferry a remercié ensuite le maire de Rouen de n'avoir pas parlé politique.

L'orateur a félicité la ville de Rouen de s'être mise à cette œuvre de l'éducation, de l'avoir embrassée dans son caractère encyclopédique, de l'avoir réalisée sous son double côté, l'éducation professionnelle et l'éducation des filles.

La démocratie a le droit de nous demander l'éducation et la liberté.

Jamais on n'a fait plus d'efforts pour amener vers le savoir ceux qu'une malheureuse destinée semblait avoir voués à une ignorance perpétuelle.

Le président du Conseil a terminé ainsi :

« Nous irons au combat sans amertume et sans aigreur. Nous sommes au-dessus du débordement d'outrages et de calomnies qui semble devenir, hélas ! le fond des mœurs politiques de ce pays-ci.

« Nous irons avec la conscience et avec la fierté du devoir accompli, mais avec le sentiment du devoir à accomplir et avec la modestie d'hommes qui, quelque bien qu'ils aient accompli, savent qu'il y a encore quelque chose à accomplir.

« Votre pays, messieurs, a été lent à venir à la démocratie; mais plus lents furent ses

efforts, plus son concours est efficace et précieux. Comme conclusion, je bois à la Normandie transformée par la République, je bois à la République du bon sens, à la République de la pratique, à la République de l'honnêteté, à la République du progrès. »

Minuit 5.

La représentation de gala au Théâtre-des-Arts a marché sans incident, au milieu de l'indifférence générale. Lorsque les ministres sont arrivés, la foule qui stationnait aux abords du théâtre a crié : « Vive Thibaudin ! »

AUTRES DIFFICULTÉS DIPLOMATIQUES.

Nous sommes en délicatesse avec la Suisse. Pendant les grandes manœuvres, des troupes françaises ont occupé la Savoie, et la Suisse proteste, elle allègue la prétendue neutralité de la Savoie, basée sur les traités de 1815. Elle a adressé des réclamations qui n'ont pas été écoutées; elle ne se tient pas pour battue et songerait, dit-on, à porter le conflit devant un congrès européen. L'Europe n'a-t-elle pas promis protection à la Suisse? Il y a là une mauvaise querelle d'allemand, malheureusement ces querelles d'allemand pleuvent de tous côtés.

« Rien d'absurde, écrit la *Justice*, comme le prétexte dont s'emparent les écrivains à la solde de la diplomatie bismarckienne pour éveiller contre nous les susceptibilités d'une nation amie.

« Nous assistons depuis quelque temps à un concert d'absurdités, toutes dirigées contre la France, auxquelles il serait urgent de mettre un terme autant au point de vue de notre dignité que dans l'intérêt de celle des peuples qui nous entourent. »

Y mettre un terme, oui, mais comment? L'Angleterre, de son côté, nous regarde d'un très-mauvais œil. Elle réclame pour son missionnaire anglican, M. Shaw, de Madagascar, une forte indemnité, et prodit-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

— Mais vous êtes vous-même fortement endommagé, milord, dit l'un des passagers.

— Oh! *my goodness!* s'écria le baronnet en voyant dans une glace toute la partie gauche de son visage défigurée par une large tache noire où le sang s'était extravasé.

Et se tournant vers le jeune homme qui l'avait relevé :

— Mes compliments, monsieur Charles Lecomte, dit-il à voix basse.

— Milord! milord! répondit sur le même ton et d'une voix suppliante le désolé Charles.

— C'est bravement fait, je ne me plains pas.

— Avez-vous besoin du médecin, milord? dit le steward en intervenant.

— Merci, ce n'est rien, une petite plaie contuse, voilà tout. Excusez-moi seulement auprès de ces messieurs, dont j'ai troublé le sommeil, et permettez-moi de rentrer dans ma cabine.

En disant ces derniers mots, le baronnet salua à

la ronde, et, prenant le bras de Charles, qu'il serra amicalement, il rentra chez lui aussi calme que si rien d'extraordinaire ne se fût passé.

— Oh! monsieur, dit Charles en cherchant d'une main tremblante dans le nécessaire de voyage du baronnet ce qui était indispensable pour le pansement du gentilhomme, je ne me pardonnerai jamais ce que j'ai fait cette nuit!

— Que dites-vous donc là, mon cher camarade? Vous devez en être fier, au contraire. Il y a de quoi, croyez-moi. Vous avez, dans la lutte nationale de son pays, vaincu du premier coup celui qui se croyait le plus solide champion de l'Angleterre. Quel coup de poing! *God gracious me!* Je crois, sans vanité, que j'en avais quelquefois donné, mais, foi d'Anglais, je n'en avais jamais reçu de pareil!

Pendant que le baronnet s'exaltait ainsi sur le coup qu'il avait reçu et proclamait les mérites du jeune Français, celui-ci, avec des soins et une délicatesse de femme, procédait au pansement du blessé.

— Ne parlez plus, milord, lui dit-il quand il eut fini, et ayez l'obligeance de vous étendre quelques heures dans votre *birth*; la commotion a été violente.

— Oui, assez, dit le baronnet en souriant.

— Oh! qu'ai-je fait! Reposez-vous, milord, dit encore Charles, qui avait conduit le baronnet jusqu'à son lit et l'avait couché comme un enfant.

— Vous avez raison, dit l'Anglais d'une voix faible; je crois que j'ai besoin de dormir un peu.

— Vous ne sentez aucun ébranlement intérieur?

— Eh! qu'est-ce donc? *my dear fellow*. Croyez-vous donc m'avoir assommé, pour m'avoir un peu teint en noir? dit le baronnet en se cambrant. Non, mon cher garçon, non, aucun ébranlement. Bonne nuit!

Sir Wilkie Robertson se retourna dans son *birth*, le nez vers la muraille du navire, et murmura encore d'une voix à peine distincte :

— Quel beau coup de poing! *my dear fellow!* Vous me l'apprendrez.

Cinq minutes plus tard, le colosse dormait d'un profond sommeil.

Il faisait déjà grand jour quand le baronnet s'éveilla. Charles ne l'avait pas quitté d'un instant. Il avait passé la nuit à son chevet.

— Ah! vous êtes là? lui dit l'Anglais en ouvrant son bon œil; c'est aimable à vous.

— Comment vous sentez-vous, milord? dit Charles, en prenant la main que l'Anglais lui tendait.

— Bien, répondit le baronnet, ou du moins pas trop mal. Il n'y a que ma tête qui pèse cinq cents.

— Restez couché.

— Il le faut bien. Je ne sortirai pas de ma cabine tant que je ne serai pas dans un état à peu près présentable. Ah! *my dear*, quelle perspective!

moi je ne puis pas demeurer seul cinq minutes sans périr d'ennui.

— Si vous voulez bien me le permettre, milord, je vous tiendrai compagnie?

— Si je vous le permets, *my goodness!* Mais quel joli coup! Cependant j'étais bien couvert par mon bras gauche, selon toutes les règles de la boxe anglaise. Par où votre poing a-t-il pu passer pour venir, comme un marteau de forge, me mettre la tête en capilotade?

— Milord, dit Charles d'une voix presque suppliante, de grâce, laissons cela et ne me rappelez pas la faute que j'ai commise; je ne m'en souviens que trop.

— La faute que vous avez commise! Je vous la pardonne de grand cœur, à une condition, toutefois, c'est que vous m'apprendrez à pécher de la même façon.

— Tout ce que vous voudrez, milord, mais n'en parlons plus, je vous prie.

Le baronnet obéit et ne souffla plus mot de la scène de la nuit précédente. Cependant, dès que Charles lisait ou ne paraissait pas s'occuper de lui, sir Wilkie Robertson fermait les poings, les tournait rapidement l'un autour de l'autre et frappait tout à coup dans l'espace un adversaire imaginaire. C'était une répétition de sa lutte nocturne avec Charles; il essayait de se rendre compte de la façon dont le coup lui était arrivé. A part cela, les

gue les outrages au brave amiral Pierre, récemment décédé.

Les prétentions de l'amiral français, dit la *Pall Mall Gazette*, « ne peuvent s'excuser que parce qu'il avait perdu la tête. »

Le *Times* demande que le gouvernement français « désavoue avec énergie les faits accomplis en son nom. »

Le Tonkin est une autre source de difficultés avec l'Angleterre. Malgré les assertions optimistes des officiers français, les journaux anglais considèrent comme probable une guerre entre la France et la Chine.

Enfin, en Europe même, tout danger de guerre n'est pas écarté. M. de Freycinet, le pacifique, disait ces jours-ci au correspondant d'un journal russe, la *Novoe-Vremia* :

« Je vois tous les autres pays s'armer et accroître leurs forces militaires. La situation est tellement tendue qu'il faut nous attendre à voir la guerre un jour ou l'autre. L'état des affaires en ce qui nous concerne est très-critique et nous ne pouvons savoir ce que demain peut nous tenir en réserve. »

Pendant que l'Europe est ainsi mal disposée à notre égard, que font les radicaux ? Au Punch d'indignation présidé par M. Laisant, un orateur, le citoyen Lévy, s'écrie :

« Nous sommes en face d'une conspiration d'orléanistes et de faux républicains soutenus par l'étranger. Pour faire avorter la conspiration, il faut intimider l'étranger, il faut lui apprendre que la France est guérie de ses blessures et qu'elle est en état aujourd'hui d'aller jusque dans les capitales chercher la tête des rois et des empereurs. Au bruit de la révolution du 24 février, les trônes d'Europe ont volé en éclats. Il faut que l'Europe sache que cela pourra se revoir encore. (Oui ! oui ! Bravos). »

Comme ces déclamations sont intelligentes !

Chronique générale.

LA CONVOCATION DES CHAMBRES.

Le décret de convocation des Chambres vient d'être publié au *Journal officiel*. La date d'ouverture de la session est fixée au 23 octobre prochain.

Les Chambres pourront commencer leurs travaux immédiatement, car on sait que les présidents, vice-présidents et secrétaires sont nommés pour l'année entière. M. Brisson présidera donc la Chambre et M. Le Royer le Sénat. Il n'y aura d'autre formalité à remplir que le tirage au sort mensuel des bureaux intérieurs des Chambres.

Si dérangés qu'ils soient dans leurs travaux budgétaires par la perpétration des plans de campagne pour ou contre le cabinet Ferry, les membres de la commission du budget ont pu se rendre compte que l'indignation du ministre Tirard (l'indigna-

tion est à la mode aujourd'hui), lorsqu'on prononçait le mot DÉFICIT, n'était point très-légitime.

Plus on avance dans l'examen de différents chapitres, plus on constate la notable diminution de nos revenus et l'exagération injustifiée des prévisions gouvernementales en matière des recettes.

Un membre de la commission nous disait, il y a peu de jours, qu'il s'en faudrait de quatre-vingt à cent millions qu'on pût joindre les deux bouts. Encore ne sait-on pas ce que coûtera l'expédition du Tonkin pour laquelle on va, dès la rentrée, demander des crédits supplémentaires. Nous voudrions bien savoir ce que M. Tirard entend par le mot déficit.

Les journaux de cabinet ne semblent ajouter qu'une médiocre confiance au baiser Lamourette donné par le Président de la République au président du conseil. Après avoir constaté les relations suivies du pavillon de Flore, centre de l'intransigeance et du pavillon Wilson de l'Élysée, relations dirigées jadis contre M. Gambetta et aujourd'hui contre M. Ferry, le *Voltaire* conclut que, si l'on n'y prend garde, la névrose intransigeante tuera la République. Il serait peut-être encore préférable de voir la névrose intransigeante tuer la République que de voir la névrose républicaine achever la France.

Décidément cela va être un bon métier que d'avoir été officier d'ordonnance de M. Thibaudin-Cowagoy ! M. le capitaine Maulan ayant donné sa démission de chagrin de voir son ministre mis à la porte, l'*Intransigeant* s'empare du susdit Moujan. Elle fera de Thibaudin un sénateur à Nancy et de Moujan un député à Lodève. C'est ce qu'on appelle envoyer au Parlement des législateurs et des mandataires au courant des intérêts de leurs mandants. Pauvre suffrage universel !

On a dit que M. Laffineur remplacerait M. Wilson dans les fonctions de directeur de la *Petite France* de l'Ouest. Ce sera, paraît-il, M. Hourie. Ainsi en a décidé le conseil d'administration.

Or, M. Hourie était déjà rédacteur en chef de la *Petite France*, quand M. Wilson en était directeur. M. Hourie change de titre, mais le journal ne change pas de politique, et c'est toujours M. Wilson qui en reste le propriétaire.

En définitive, rien n'est modifié ; il n'y a qu'une hypocrisie de plus.

LA NEUTRALITÉ DE LA HAUTE-SAVOIE.

Il résulte d'une information quasi-officielle que le département militaire fédéral propose au conseil fédéral l'envoi d'une note ou serait exposé le point de vue de la Suisse dans la question de la neutralité de la Haute-Savoie. La note, conçue dans des termes empreints de la plus grande cordialité, demanderait à la France, de bien vou-

loir, à titre d'information préliminaire, faire savoir au conseil fédéral ce qu'il compte faire au Vuache, ainsi que l'importance des travaux qui y ont été tracés par le génie français.

Suivant la réponse du cabinet de Paris, le conseil fédéral prendrait telle détermination qu'il jugerait la plus convenable pour le maintien des bons rapports entre les deux pays, sans permettre aux autres puissances de s'immiscer dans le débat.

On lit dans l'*Armée française* :

« On sait que les Alsaciens-Lorrains, depuis l'annexion de leurs provinces à l'empire d'Allemagne, ont fourni la majorité des engagés volontaires à la légion étrangère.

Or, il paraît que dans ces derniers temps, des ressources tout autres viennent en grande quantité alimenter les effectifs de la légion étrangère. Les déserteurs de l'armée allemande s'y présentent en nombre si élevé que bientôt il dépassera celui des Alsaciens-Lorrains.

Il y a là une situation qui mérite d'être signalée, car on ne doit pas oublier que les hommes, qui viennent servir dans notre armée au titre étranger, retournent souvent dans leur pays avec un grade autre que celui qu'ils avaient en France. »

On lit dans le *Journal des Travaux publics* :

« Il a été question de l'émission de 300 millions par le ministère des finances. Nous croyons savoir que ces 300 millions ne seront pas demandés au public, bien qu'une annuité de 43 millions ait été inscrite à leur intention dans les prévisions du budget de 1884.

Les Compagnies de chemins de fer n'auront pas davantage recours à des émissions. Prenons les deux Compagnies les plus chargées d'après les conventions nouvelles. Le Lyon aura 2,000 kilomètres à construire, mais ils se répartissent sur une période de dix ans, soit 200 kilomètres par an. En supposant une dépense, au compte de la Compagnie, à titre d'avance ou autrement, de 350,000 fr. par kilomètre, cela représente au total 70 millions.

Si nous ajoutons les 30 millions que la Compagnie consacre habituellement au développement de ses gares et de son matériel, on voit que les nouvelles conventions ne mettent pas le P.-L.-M. dans la nécessité de se procurer des ressources supérieures à celles que lui fournissent normalement tous les ans les ventes d'obligations à ses 2,000 guichets.

Même raisonnement pour l'Orléans qui a 2,350 kilomètres à construire, soit 235 par an. Les autres Compagnies sont également en mesure de pourvoir par leurs moyens ordinaires aux charges des conventions, puisque le nombre de kilomètres qu'elles ont à construire annuellement n'est que de : 160 kilomètres pour l'Ouest, 145 kilomètres pour l'Est, 120 kilomètres pour le Midi et 40 kilomètres pour le Nord. On remarquera que, sur les 9,000 kilomètres,

dont la construction est confiée aux Compagnies, il y en a 4,900 éventuels ou non encore déterminés, ce qui peut réduire le chiffre annuel de kilomètres à construire de 900 à 740. Des Compagnies qui ont été habituées à dépenser 400 millions par an en dépenseront donc maintenant moins de 250. »

LE MINISTÈRE ESPAGNOL.

Madrid, 13 octobre, 10 h. matin.

Le ministère est définitivement constitué. Il est ainsi composé :

Présidence,	M. Posada Herrera.
Affaires étrangères,	Ruiz Gomez.
Justice,	Linares Rivas.
Finances,	Gallostra.
Intérieur,	Moret.
Guerre,	Lopez Dominguez.
Travaux publics,	Sardoval.
Colonies,	Suarez Inclan.
Marine,	Valcarcel.

La composition de ce ministère doit être interprétée comme favorable au rétablissement définitif de l'entente franco-espagnole.

Le cabinet a prêté serment entre les mains du Roi.

On assure que le nouveau président du conseil est tombé d'accord avec le parti Serano pour proposer aux Cortès, à la prochaine législature, l'adoption du suffrage universel, puis plus tard la réforme de la constitution actuelle.

M. Camacho, en déclinant l'offre du portefeuille des finances, aurait déclaré qu'il refusait non pour des motifs financiers, mais parce qu'il était décidé à combattre le suffrage universel.

BULLETTIN FINANCIER.

Paris, 14 octobre.

La séance d'aujourd'hui diffère fort peu de celle d'hier ; nos rentes se retrouvent aux mêmes cours, après un début un peu plus faible. Le 3 0/0 se retrouve à 78.02, 78.07, 78.12 et en dernier lieu à 78.025. L'amortissable, après 79.80 et 79.90, clôture à 78.85 ; le 4 1/2 0/0 1883 se relève de 107.97 à 108.05, puis à 108.11 et en dernier lieu à 108.05.

La Banque de France demeure sans affaires à 5,300.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est à 907.50 et à 905. La Banque d'Escompte est à 506.25.

Le Crédit Foncier est en voie de regagner le terrain perdu par suite des manœuvres des baissiers, de 1,230, il s'avance à 1,240, puis à 1,247.50. Dernier cours 1,240.

Les obligations de son groupe ont un marché très-actif ; les Foncières Nouvelles à 350 ; les Communales 80, dont les garanties sont semblables à celles des rentes, sont très-recherchées.

Les Chemins français sont sans grandes variations : le Lyon à 1,375, le Midi à 1,440, le Nord à 1,830, l'Orléans à 1,272.50.

Le Suez, avec une recette de 140 mille francs, demeure lourd à 2,335, dernier cours d'hier.

Le Panama est sans transactions à 492.50. Les Obligations anciennes s'offrent à 15 francs au-dessous du prix d'émission ; les Nouvelles, émises le 3 octobre à 285, sont cotées 283 et 282.75.

Peu de changement sur les fonds étrangers : 91.22 l'Italien 5 0/0, 360.62 l'Égypte Unifiée, 87 5/8 l'Extérieur Espagnole.

Les Chemins autrichiens sont à 672.50, les

deux adversaires paraissent si complètement réconciliés qu'il n'était pas besoin de la promesse faite par Charles au baronnet de ne pas le quitter pendant sa réclusion forcée pour obliger le jeune homme à rester près de l'Anglais, son inclination l'y portait assez.

Dès que sir Wilkie Robertson put sortir, ce fut avec Charles qu'il fit sa première apparition dans le salon du bord. Il ne put, cependant, malgré son bon naturel, s'empêcher de jeter un regard de rancune sur la place qu'occupait le dressoir dans la fameuse nuit du coup de poing. Aussi ne fit-il qu'une courte apparition dans ce salon qui lui rappelait trop de choses désagréables.

— Si nous faisons une petite promenade sur le pont, dit-il à Charles, mes poumons ont soif de grand air.

— A vos ordres, milord, dit le jeune homme.

Le baronnet prit le bras de son ancien adversaire et tous deux firent leur apparition sur la dunette avec toutes les apparences de deux hommes fraternellement unis.

On approchait du banc de Terre-Neuve, le vent avait fraîchi, la mer était houleuse et il n'y avait sur la dunette que quelques rares passagers, de ceux qui, aguerris et éprouvés par de nombreuses traversées, avaient le pied marin. Les deux jeunes gens allèrent s'asseoir à l'écart, et le baronnet frappant tout à coup sur le genou de son nouvel ami :

— Mais vous ne m'avez pas encore appris ce que vous allez faire en Amérique, lui dit-il.

— Je croyais que vous le saviez.

— En aucune façon.

— Eh bien, j'y vais pour y faire des expériences professionnelles et, en ma qualité d'ingénieur des mines, étudier les filons aurifères que l'on prétend exister au pied des Montagnes-Rocheuses.

— Au pied des Montagnes-Rocheuses ! vous allez faire des expériences géologiques au pied des Montagnes Rocheuses ?

— Oui.

— Ce n'est pas sur l'ancien territoire des Chaynnes au moins ?

— Si fait.

— Mais pour le compte du gouvernement français, sans doute, commissionné par lui ?

— Non, j'y vais mandé par un riche planteur américain de la Louisiane.

— Qui se nomme ?

— Mac Dowel.

— *God gracious me !* je m'en doutais.

— Qu'avez-vous donc ?

— Mais Mac Dowel, c'est le père de la jeune personne que vous regardiez avec tant d'obstination, le jour où j'eus l'honneur de me présenter à vous pour la première fois.

— Milord, croiriez-vous à ma parole si je vous affirme aujourd'hui ce que je vous ai dit ce jour-

là ? Je n'ai pas vu cette jeune dame, je ne soupçonne même pas son existence.

— Je vous crois, je vous crois, vous ne l'avez pas vue.

Et, après une seconde de silence :

— Mais vous la verrez, ajouta piteusement le baronnet.

« Eh bien, mon cher ami, si vous la voyez, vous ferez comme les autres, vous deviendrez éperdument épris. »

— Oh ! oh ! dit Charles en riant, ne craignez rien, je ne suis pas si inflammable !

— Ah ! mon ami, avant de le connaître, j'étais comme vous, je croyais avoir un cœur d'airain, dit le colosse en soupirant. Un jour, dans la traversée de Douvres à Calais, je me trouve dans la compagnie d'une famille américaine ; un ami commun me présente, je vois miss Nancy Mac Dowel, et... et...

— Et quoi ?

— Depuis ce temps-là, je suis son esclave.

— Pauvre ami !

— Et le plus malheureux des hommes.

— Miss Nancy et son père ont donc repoussé vos respectueux hommages ?

— Je n'ai pas même osé me présenter.

— Eh bien alors ?

— Mais les femmes ont une double vue, et miss Nancy, plus que personne, est une fine mouche.

Elle a dû deviner mon secret. Au Grand-Hôtel, à Paris, chaque fois que j'entrais dans le salon de son père, je la regardais comme cela.

En parlant ainsi, sir Robertson roulait dans leurs orbites ses gros yeux bleus à fleur de tête, et cela d'une façon si naïvement comique que Charles se mordait les lèvres pour ne pas rire au nez de son nouvel ami.

— Mais si vous ne vous êtes jamais déclaré, comment pouvez-vous savoir si vous ne serez pas agréé ? dit enfin Charles quand il fut un peu maître de lui.

— Je vous répète que j'ai manqué de courage. D'ailleurs, avant d'avouer à miss Nancy la passion qu'elle m'inspirait, je voulais avoir l'autorisation formelle de son père ; mais je n'ai jamais rencontré un ami capable de me rendre le service de demander pour moi à M. Mac Dowel la main de sa fille.

— Si vous voulez, milord, je serai cet ami-là.

— Ah ! *my dear !* s'écria le baronnet en prenant les mains du jeune homme ; vrai, vous seriez capable de me rendre un pareil service ?

— Vous en doutez ?

La physionomie si joyeuse un instant du baronnet s'assombrit tout à coup.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Ecole de Cavalerie de Saumur.

Par décision ministérielle du 2 octobre :
M. Couvrat-Desvergnès, nommé lieutenant en 1^{er}, a été classé à la 40^e batterie du 2^e régiment d'artillerie, dont il sera détaché pour continuer à suivre les cours de l'Ecole de cavalerie de Saumur.

Par décision ministérielle du 9 octobre :
M. de Férluc, capitaine instructeur d'exercices militaires à l'Ecole d'application de cavalerie, est désigné pour occuper un emploi de capitaine instructeur à l'Ecole spéciale militaire.

M. de Jacquelin-Dulphé, capitaine instructeur du 46^e dragons, est désigné pour occuper un emploi de capitaine instructeur d'exercices militaires à l'Ecole d'application de cavalerie.

Le ministre de la guerre a décidé, le 11 octobre courant, que le maréchal des logis chef de Hogendorp, du 6^e dragons, n'ayant pas contracté le rengagement nécessaire pour son maintien au service, serait rayé de la liste des sous-officiers admis à suivre les cours de la division des élèves-officiers à l'Ecole de cavalerie en 1883-84.

Ce sous-officier est remplacé par le maréchal des logis chef Rollée de Baudreville, du 9^e hussards, classé sur la liste générale de concours avec le n^o 444.

Par décret du 9 octobre, rendu sur la proposition du ministre de la marine et des colonies, chargé par intérim du département de la guerre, ont été nommés au grade de sous-lieutenant, MM. les sous-officiers élèves de l'Ecole de cavalerie dont les noms suivent :

- (2^e tour.) M. Quéromesse, du 6^e cuirassiers, affecté au 9^e cuirassiers.
- (3^e tour.) M. Bouglé, du 44^e chasseurs, affecté au 44^e chasseurs.
- (1^{er} tour.) M. Tiollier, du 40^e dragons, affecté au 26^e dragons.
- (2^e tour.) M. de Messey, du 4^e hussards, affecté au 25^e dragons.
- (3^e tour.) M. Dufaud, du 26^e dragons, affecté au 7^e dragons.
- (1^{er} tour.) M. Pousset, du 3^e spahis, affecté au 42^e chasseurs.
- (2^e tour.) M. Beneyton, du 4^e dragons, affecté au 47^e chasseurs.
- (3^e tour.) M. Wertz, du 6^e dragons, affecté au 42^e cuirassiers.
- (1^{er} tour.) M. Depasse, du 2^e chasseurs, affecté au 3^e hussards.
- (2^e tour.) M. Bick, du 3^e chasseurs, affecté au 3^e hussards.
- (3^e tour.) M. de Saint-Pol, du 40^e cuirassiers, affecté au 15^e dragons.
- (1^{er} tour.) M. Labat, du 2^e chasseurs d'Afrique, affecté au 3^e cuirassiers.
- (2^e tour.) M. Clarac, du 7^e hussards, affecté au 4^e dragons.
- (3^e tour.) M. Baudran, du 5^e cuirassiers, affecté au 2^e cuirassiers.
- (1^{er} tour.) M. Voilemin, du 8^e hussards, affecté au 4^e chasseurs d'Afrique.
- (2^e tour.) M. Becker, du 23^e dragons, affecté au 8^e dragons.
- (3^e tour.) M. Cavois, du 3^e chasseurs, affecté au 4^e chasseurs d'Afrique.
- (1^{er} tour.) M. Legrand, du 13^e dragons, affecté au 6^e cuirassiers.
- (2^e tour.) M. Ancelin, du 20^e dragons, affecté au 2^e dragons.
- (3^e tour.) M. Dairea, du 7^e hussards, affecté au 3^e dragons.
- (1^{er} tour.) M. Campain, du 4^e cuirassiers, affecté au 5^e dragons.
- (2^e tour.) M. Piglowski, du 42^e cuirassiers, affecté au 47^e dragons.
- (3^e tour.) M. de Gestas, du 12^e hussards, affecté à la 7^e compagnie de cavaliers de remonte.

M. Alexandre-Lucien Labiche, juge de paix du canton nord-est de Saumur, ancien avoué, ancien adjoint au maire de Saumur,

a succombé samedi soir, à la suite d'une douloureuse maladie qui, depuis longtemps déjà, ne donnait aucun espoir à ses amis.

Les obsèques de M. Labiche auront lieu demain mardi, à 10 heures du matin, à l'église de Bagnaux, sa paroisse. Ses amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer cet avis comme une invitation.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e territorial à Saumur.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU DIMANCHE 14 OCTOBRE 1883.

CONCOURS GÉNÉRAL (An).

Tireurs.....	5
Balles tirées.....	30
Balles mises.....	44
Nombre de points.....	24
Résultat: 46.66 p. 0/0.	

Prix : M. Richard, soldat au 70^e territorial d'infanterie.

CONCOURS D'HONNEUR.

Tireurs.....	20
Balles tirées.....	120
Balles mises.....	86
Nombre de points.....	160
Résultat: 74.66 p. 0/0.	

1^{er} prix, M. Robin, capitaine au 70^e territorial d'infanterie.

2^e prix, M. Milon, officier démissionnaire du 70^e territorial d'infanterie.

3^e prix, M. Langlois, officier démissionnaire du 70^e territorial d'infanterie.

4^e prix, M. Bidault, caporal-fourrier au 70^e territorial d'infanterie.

5^e prix, M. Girard, François, sergent réserviste au 1^{er} régiment du génie.

Cible des tireurs ne prenant pas part aux concours :

Tireurs.....	48
Balles tirées.....	408
Balles mises.....	75
Nombre de points.....	432
Résultat: 69.44 p. 0/0.	

Tir au revolver à 30 mètres :

Tireurs.....	2
Balles tirées.....	40
Balles mises.....	40

Voici, d'après la Gazette des Tribunaux, les états de service des magistrats éliminés dans les tribunaux du ressort d'Angers :

M. Chaillous: 1865, juge de paix à Constantine; — 16 septembre 1867, juge à Constantine; — 29 juin 1870, juge à Châteaullio; — 17 octobre 1872, juge à Saumur; — 24 août 1874, chargé de l'instruction; — 24 mars 1876, juge à Angers. — 48 ans de services.

M. Gibert: 40 août 1864, substitut à Marie-Galante; — 13 novembre 1862, substitut à la Basse-Terre; — 29 août 1863, substitut à Semur; — 8 avril 1868, substitut à Mâcon; — 19 août 1873, juge d'instruction à Charolles; — 26 février 1878, juge d'instruction à Saumur. — 22 ans de services.

M. Le Houx:, juge de paix à Saint-Calais; — 3 janvier 1872, juge à Segré; — 9 février 1872, chargé de l'instruction; — 22 octobre 1874, juge à Laval.

M. Landel: 13 novembre 1859, substitut à Châteaugontier; — 6 mai 1863, substitut à Laval; — 24 mars 1866, procureur impérial à Châteaugontier; — 4 janvier 1874, juge au Mans. — 24 ans de services.

M. Manguin: 8 juin 1853, juge suppléant à Beaupreau; — 22 décembre 1855, juge à La Flèche; — 4 août 1860, chargé de l'instruction; — 18 octobre 1862, juge au Mans. — 30 ans de services.

M. Verlet: 12 août 1857, substitut à Marmers; — 6 juillet 1860, substitut à Cholet; — 15 février 1862, substitut au Mans; — 14 juin 1864, procureur impérial à Baugé; — 10 juillet 1867, procureur impérial à Mayenne; — 2 juin 1872, juge au Mans; — 6 juillet 1875, chargé de l'instruction. — 26 ans de services.

ANGERS.

Le Journal de Maine-et-Loire nomme, parmi la foule qui a fait cortège au convoi funèbre de M. Achille Joubert :

« MM. d'Andigné et Le Guay, sénateurs; MM. le comte Durfort de Civrac, le comte de Maille, Th. de Soland, L. de Terves, députés, — M. le préfet de Maine-et-Loire, — M. Jac, ancien premier président de la Cour, M. Bigot, ancien président de chambre, M. Lelièvre, ancien président du tribunal, et la plupart de leurs anciens collègues de la Cour et des tribunaux du département, — M. le comte de Falloux et M. de Cumont, — M. Max Richard, M. Eugène Berger, anciens députés, M. Blavier, etc., etc.

» Le char funèbre, recouvert des insignes du sénateur et du chevalier de la Légion d'Honneur, disparaissait sous les fleurs et les couronnes, que la piété des parents, des amis et des ouvriers avait accumulées sur le cercueil.

» Derrière le corbillard, trois députations de la manufacture Joubert-Bonnaire, les tisserands et les femmes, portaient à la main de magnifiques couronnes.

» Le deuil était conduit par la famille entière, au grand complet : MM. André et Joseph Joubert, fils de M. Achille Joubert, assistés de leur beau-frère M. Retailleau et de son fils Robert, de leurs oncles; M. Ambroise Joubert, frère du défunt, M. Guinoyseau et M. Lebreton, ses beaux-frères, etc. M^{me} Achille Joubert a eu le courage suprême d'accompagner jusqu'à la tombe la dépouille de son mari. »

JEUX D'ENFANTS. — Avez-vous lu ces jolis vers de Victor Hugo racontant l'histoire lamentable d'un crapaud martyrisé par une bande d'écoliers ?

Il vient de se passer à Angers un fait du même genre, avec cette différence qu'au lieu d'être un crapaud la victime est une pauvre vieille jument aveugle.

Elle se trouvait rue Basse-de-Reculée, quand tout à coup des gamins l'aperçurent et se mirent à la poursuivre en lui jetant des pierres.

La pauvre bête, affolée, prit sa course vers la Maine, toujours lapidée par les petits garnements que ce jeu cruel amusait beaucoup.

La jument se jeta dans la rivière où elle se noya.

Son propriétaire, furieux, va sans doute intenter un procès aux parents des enfants, qui sont responsables des actes de ces derniers.

Nous n'y voyons aucun mal, mais ce qui serait encore mieux, assurément, c'est que les parents en question infligeassent à leurs enfants une bonne et solide correction.

Nous ne comprenons pas qu'à cet âge, où les mauvaises passions sont encore inconnues ou à peu près, des enfants puissent donner l'exemple d'une aussi basse et aussi bête méchanceté.

Ces jeunes drôles ont besoin d'être sévèrement repris. (Patriote.)

LES DIX COMMANDEMENTS DE LA PRESSE.

Un journal américain donnait dernièrement sous ce titre, à ses correspondants, une série de conseils que l'on peut recommander à quiconque adresse sa prose au journal :

I. — Quoi que vous vouliez adresser à un journal, faites vite et envoyez de même. Ce qui est nouveau, quand vous l'apprenez ou quand vous le pensez, ne le sera plus si vous perdez une heure.

II. — Soyez bref, vous épargnez le temps du lecteur et quelquefois le vôtre. Ayez pour devise : Des choses et non des mots; des faits plus que des réflexions.

III. — Soyez clair, écrivez lisiblement. Soignez surtout les noms propres et les chiffres. Ne mettez pas hier ou aujourd'hui, mettez le jour ou mieux la date.

IV. — Multipliez les alinéas, vous ferez le bonheur du metteur en page. Faites vos phrases courtes, vous ferez celui du lecteur. Mettez plus de points que de virgules. Mais n'oubliez ni les uns ni les autres.

V. — Ne surchargez jamais ni un mot, ni un nombre. Raturez et écrivez plus loin, au-dessus, le mot douteux.

VI. — Essentiel. — N'écrivez jamais, jamais que sur un côté de la page.

Cent lignes, écrites sur le recto, séparées en vingt parties et remises à vingt ouvriers, se composent en sept minutes.

Cent lignes, écrites sur le verso et le recto, ne peuvent plus être confiées qu'à

un seul compositeur et demandent plus de deux heures.

VII. — Une page qui exige plus de deux heures de composition court risque d'arriver trop tard pour l'heure du tirage et d'être renvoyée au lendemain.

VIII. — Ce qu'on remet à demain est exposé à n'être jamais. A chaque jour suffit sa peine et hier a toujours tort devant aujourd'hui.

IX. — Quoi que vous écriviez, signez. Mettez votre nom, mettez votre adresse. N'ayez point d'inquiétude; un journal est un confesseur, il manquerait au devoir professionnel, si, quand vous vous confiez à lui, il vous citait sans votre volonté formelle. Mais il ne peut tirer parti d'une assertion qui n'a pas d'auteur.

X. — Ayez en souci, par-dessus tout, la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Soyez impersonnel; n'écoutez ni vos affections ni vos haines.

Si vous avez à parler de vous, citez-vous à la troisième personne. Dites ce que vous avez fait comme s'il s'agissait d'un autre, sans fausse modestie, comme sans vanité.

Rien ne doit altérer la vérité.

Publications de mariage.

Alexandre Reine, champagniseur, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, et Louise-Augustine Pay, lingère, de Saumur.

Georges Christmann, cavalier de manège, et Marie-Louise Milsonneau, couturière, tous deux de Saumur.

Désiré-Julien Guinoleau, tonnelier, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, et Marie-Madeleine Jouanneau, couturière, de Saumur.

Paul-Julien Fouet, bijoutier, et Louise-Adolphine Monnier, lingère, tous deux de Saumur.

SAISON D'HIVER 1883-84.

La maison de la BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle possède actuellement un assortiment considérable de vêtements en tous genres, nouveautés mi-saison et hiver.

Cette maison, comme sa vieille réputation le comporte, se recommande toujours par la qualité de ses draperies, l'élégance de sa coupe et la modicité de ses prix exceptionnels de bon marché.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 15 octobre 1883,

LA PETITE MARIÉE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Leterrier et Vanloo, musique de Charles Lecocq.

Distribution :

Le podestat Rodolphe.....	MM. Poitevin.
San Carlo.....	Constance.
Le marquis de Casteldémoli.....	Labranche.
Raphaël de Montebasco.....	Lamy.
Beppo.....	Allain.
Graziella.....	M ^{mes} Martrelli.
Lucrezia.....	Cantrelle.
Théobaldo.....	Berthe Dalbret.
Béatrix.....	Bonnaud.

Les autres rôles seront joués par M^{lles} Suetle, Hennessie, Robert, MM. Asmière, Hennessie, etc.

Costumes de la maison J. MERGY, de Genève.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

La Chlorose et l'Anémie
sont heureusement combattues
par l'emploi régulier du
BRASSIOL qui redonne
au sang appauvri la couleur
et qu'il a perdue par la
maladie.

Dépôt à Saumur : M. D'auv, pharmacien, et dans la plupart des pharmacies.

Marché de Saumur du 13 Octobre

Blé semence (l'h.)	22	Huile de noir.	50	130
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	18	Graine trèfle	50	
Froment (l'h.)	77	lin.	70	
Halle, moyenn.	77	luzerne	50	
Seigle.	75	Foin (dr. c.)	780	75
Orge.	65	Luzerne	780	70
Avoine h. bar.	50	Paille	780	45
Fèves.	75	Amandes.	50	
Pois blancs.	80	Cire jaune.	50	190
rouges.	80	Chanvres 1 ^{re}		
Colza.	65	qualité (52k.500)		
Chenevis.	50	2 ^e		
Farine, culas.	157	3 ^e		

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{re} qualité	100 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	» à »
Ordin., env. de Saumur 1881, 1 ^{re} id.	90 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	80 à »
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{re} id.	90 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	80 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{re} id.	90 à »
Id. 1881, 2 ^e id.	80 à »
La Vienne, 1881.	60 à 65
ROUGES (2 hect. 30).	
Souzy et environs, 1881	160 à »
Id. 1881	» à »
Champigny, 1882	1 ^{re} qualité 200 à »
Id. 1882	2 ^e id. 175 à »
Id. 1881	1 ^{re} id. » à »
Id. 1881	2 ^e id. » à »
Varrains, 1882	» à »
Varrains, 1882	» à »
Bourgueil, 1882	1 ^{re} qualité 115 à »
Id. 1882	2 ^e id. 100 à »
Id. 1881	1 ^{re} id. » à »
Id. 1881	2 ^e id. » à »
Restigné 1881	» à »
Id. 1881	» à »
Chinon, 1882	1 ^{re} id. 90 à »
Id. 1882	2 ^e id. 80 à »
Id. 1881	1 ^{re} id. » à »
Id. 1881	2 ^e id. » à »

LA SEMAINE ILLUSTRÉE ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 13 octobre 1883.

Chronique parisienne, par Alceste.
Chronique générale de la semaine, par E. Faure.
Courrier théâtral, par G. Lovasnier.
Promenades en France: Tours (1 gravure), par H. Bouche.
Micheline Avrial, roman inédit, par Paul Perret.
Autour du monde: Amsterdam (1 gravure), par Fernand Hué.
La Parisienne (1 gravure), par Prosper Tylle-royes.
Le Congrès de Vienne (1 gravure), par Jules Roy.
A propos du salon triennal, par Alfred Pallier.
Causerie scientifique, par Jules Janet.
Petites leçons de choses: Les chemins de fer en pente (1 gravure).
Carnet de la maison, par Nouraskine.
Petite correspondance.
Sphinxiana, par Bramet. — *Bibliographie*, par Ferguson. — *Chronique agricole*, par Marcel de Montbrien. — *Bulletin financier*, par E. Briau.
 Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de *L'Univers illustré*:

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — *Menus faits*. — Le général Marguerite à Sedan, par Ch. Frank. — *Théâtres*, par Damon. — Le lac du Bourget, par R. Bryon. — Le marquis Tseng, par H. Vernoy. — *Revue scientifique*, par le Dr E. Dacaisne. — La prière à la lune, par X. Dacères. — *Chantôme, le braconnier*, nouvelle, par Paul Cail- lard (suite). — Les chevaliers au combat, par R.

B. — Courrier du palais, par M^e Guérin. — Le radoubage d'un canot, au Canada, par X. D. — *Le Cacique* (suite), journal d'un marin, par Henri Rivière. — *L'architecture en Espagne*, par H. Vernoy. — *Bulletin financier*, par Plutus. — *Courrier des Modes*, par M^{me} Iza de Cérigny. — *Echecs*.
 GRAVURES: *Le général Marguerite à Sedan*, groupe de M. Albert Lefevre, destiné à être érigé à Fresne-en-Woëvre. — M. le marquis Tseng, ministre plénipotentiaire de Chine à Paris et à Londres. — Les stations d'automne: le lac du Bourget, près d'Aix-les-Bains (quatre dessins). — Mœurs israélites: la prière à la lune. — *Beaux-arts*: *Chevaliers se rendant au combat*, d'après l'aquarelle de sir John Gilbert. — Les chefs d'œuvre de l'art architectural en Espagne (onze dessins). — La vie au Canada: Radoubage d'un canot par des trappeurs. — Chinois des frontières de l'Annam. — Rébus.

Abonnements: un an, 21 fr.; six mois, 11 fr.; trois mois, 6 fr.
 Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes.
 PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n^o 133 (14 octobre). Le roi d'Espagne à Paris. La Toison d'or. Le coupable. Comment ils appellent les républicains. Chenonceaux port de mer. Un pont, s. v. p. Les lamentations d'un ministre. L'éloquence des clubs. Entre deux Gascons. A propos de l'Italie. Le Sénat (poésie).

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un

mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

L'Almanach d'Arlequin pour 1884

vient de paraître. 100 dessins d'actualité. Contient les portraits et la biographie des Princes de la Maison de France. 20 centimes et 25 centimes franco par la poste. Le cent, 15 francs. 500, 70 fr. 1.000, 110 fr. (Expédition franco à partir de 500 exemplaires jusqu'à la gare la plus proche.)
 Publication très-recommandée pour la vente et la propagande.

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustrée (8^e année). *Sommaire du numéro du 13 Octobre 1883*. Les Machines dynamo-électriques, par le professeur Sylvanus-P. Tompson, de l'Université de Bristol (Suite) (E. Boistel). — Une nouvelle méthode pour charger les accumulateurs (E.W.). — Rectification des alcools de mauvais goût par l'électricité. — Exposition internationale d'électricité à Philadelphie. — Exposition internationale de Vienne. — Correspondance. — Un effet de foudre (Alsa). — Chronique.

Le numéro, 50 centimes. — France: Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union postale: 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. — PARIS, 16, rue du Croissant.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)																																																																																																	
<p>DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.</p> <p>3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière) 8 — 56 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, 2 — 35 — express. 7 — 15 — omnibus. 10 — 36 — (s'arrête à Angers).</p> <p>DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.</p> <p>3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. 8 — 31 — omnibus. 9 — 37 — express. 12 — 48 — soir, omnibus-mixte. 4 — 44 — 10 — 24 — express-poste.</p> <p>Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.</p>		<p>SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY</p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Saumur (départ)</td> <td>6 05</td> <td>8 50</td> <td>1 05</td> <td>3 30</td> <td>7 55</td> </tr> <tr> <td>Chacé-Varrains</td> <td>6 15</td> <td>9 01</td> <td>1 16</td> <td>3 16</td> <td>8 05</td> </tr> <tr> <td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg</td> <td>6 23</td> <td>9 10</td> <td>1 25</td> <td>3 30</td> <td>8 13</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay (arrivée)</td> <td>6 38</td> <td>9 27</td> <td>1 42</td> <td>3 47</td> <td>8 28</td> </tr> </table>						Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Saumur (départ)	6 05	8 50	1 05	3 30	7 55	Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	<p>MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR</p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Omn. soir.</th> <th>Direct. soir.</th> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay (départ)</td> <td>6 55</td> <td>9 45</td> <td>4 27</td> <td>8 30</td> <td>11 08</td> </tr> <tr> <td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg</td> <td>7 13</td> <td>10 07</td> <td>4 43</td> <td>8 46</td> <td>11 24</td> </tr> <tr> <td>Chacé-Varrains</td> <td>7 22</td> <td>10 20</td> <td>4 51</td> <td>8 54</td> <td>11 32</td> </tr> <tr> <td>Saumur (arrivée)</td> <td>7 35</td> <td>10 33</td> <td>5 3</td> <td>9 06</td> <td>11 35</td> </tr> </table>						Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 08	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46	11 24	Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54	11 32	Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35																												
	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.																																																																																														
Saumur (départ)	6 05	8 50	1 05	3 30	7 55																																																																																														
Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05																																																																																														
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13																																																																																														
Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28																																																																																														
	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.																																																																																														
Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 08																																																																																														
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46	11 24																																																																																														
Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54	11 32																																																																																														
Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35																																																																																														
<p>SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS</p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Saumur (départ)</td> <td>6 05</td> <td>7 55</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay</td> <td>7 03</td> <td>8 40</td> </tr> <tr> <td>Lernay</td> <td>7 14</td> <td>8 51</td> </tr> <tr> <td>Brion-sur-Thouet</td> <td>7 27</td> <td>8 59</td> </tr> <tr> <td>Thouars (arrivée)</td> <td>7 46</td> <td>9 16</td> </tr> </table>			Mixte matin.	Mixte soir.	Saumur (départ)	6 05	7 55	Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Lernay	7 14	8 51	Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Thouars (arrivée)	7 46	9 16	<p>THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR</p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Thouars (départ)</td> <td>8 56</td> <td>3 50</td> </tr> <tr> <td>Brion-sur-Thouet</td> <td>9 09</td> <td>4 02</td> </tr> <tr> <td>Lernay</td> <td>9 18</td> <td>4 10</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay</td> <td>9 45</td> <td>4 27</td> </tr> <tr> <td>Saumur (arrivée)</td> <td>10 33</td> <td>5 03</td> </tr> </table>			Mixte matin.	Mixte soir.	Thouars (départ)	8 56	3 50	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02	Lernay	9 18	4 10	Montreuil-Bellay	9 45	4 27	Saumur (arrivée)	10 33	5 03	<p>MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.</p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Omn. matin.</th> <th>Omn. soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Montreuil (départ)</td> <td>7 1</td> <td>1 53</td> <td>8 35</td> </tr> <tr> <td>Loudun</td> <td>7 58</td> <td>2 49</td> <td>9 33</td> </tr> <tr> <td>Arçay</td> <td>8 27</td> <td>3 14</td> <td>9 53</td> </tr> <tr> <td>Mirebeau</td> <td>9 23</td> <td>4 1</td> <td>10 47</td> </tr> <tr> <td>Neuville</td> <td>9 55</td> <td>4 25</td> <td>11 17</td> </tr> <tr> <td>Poitiers (arrivée)</td> <td>10 32</td> <td>4 56</td> <td>11 52</td> </tr> </table>			Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Montreuil (départ)	7 1	1 53	8 35	Loudun	7 58	2 49	9 33	Arçay	8 27	3 14	9 53	Mirebeau	9 23	4 1	10 47	Neuville	9 55	4 25	11 17	Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52	<p>POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.</p> <table border="1"> <tr> <th></th> <th>Omn. matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> <tr> <td>Poitiers (départ)</td> <td>5 50</td> <td>13 10</td> <td>6 10</td> </tr> <tr> <td>Neuville</td> <td>6 28</td> <td>12 55</td> <td>7 02</td> </tr> <tr> <td>Mirebeau</td> <td>6 55</td> <td>1 28</td> <td>7 50</td> </tr> <tr> <td>Arçay</td> <td>8 01</td> <td>2 27</td> <td>9 10</td> </tr> <tr> <td>Loudun</td> <td>8 38</td> <td>3 13</td> <td>10 12</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay (arrivée)</td> <td>9 24</td> <td>4 09</td> <td>10 58</td> </tr> </table>			Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Poitiers (départ)	5 50	13 10	6 10	Neuville	6 28	12 55	7 02	Mirebeau	6 55	1 28	7 50	Arçay	8 01	2 27	9 10	Loudun	8 38	3 13	10 12	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58
	Mixte matin.	Mixte soir.																																																																																																	
Saumur (départ)	6 05	7 55																																																																																																	
Montreuil-Bellay	7 03	8 40																																																																																																	
Lernay	7 14	8 51																																																																																																	
Brion-sur-Thouet	7 27	8 59																																																																																																	
Thouars (arrivée)	7 46	9 16																																																																																																	
	Mixte matin.	Mixte soir.																																																																																																	
Thouars (départ)	8 56	3 50																																																																																																	
Brion-sur-Thouet	9 09	4 02																																																																																																	
Lernay	9 18	4 10																																																																																																	
Montreuil-Bellay	9 45	4 27																																																																																																	
Saumur (arrivée)	10 33	5 03																																																																																																	
	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.																																																																																																
Montreuil (départ)	7 1	1 53	8 35																																																																																																
Loudun	7 58	2 49	9 33																																																																																																
Arçay	8 27	3 14	9 53																																																																																																
Mirebeau	9 23	4 1	10 47																																																																																																
Neuville	9 55	4 25	11 17																																																																																																
Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52																																																																																																
	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.																																																																																																
Poitiers (départ)	5 50	13 10	6 10																																																																																																
Neuville	6 28	12 55	7 02																																																																																																
Mirebeau	6 55	1 28	7 50																																																																																																
Arçay	8 01	2 27	9 10																																																																																																
Loudun	8 38	3 13	10 12																																																																																																
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58																																																																																																

Etude de M^e BLANCHET, notaire à Baugé.
 Et de M^e HATIN, notaire à Paris.

A VENDRE La Terre du Theil

SISE
 Communes d'Auvergne, Guédeniau, Bocé et autres.
 Comprendant: Château, bois, futaies, sapinières, formant les réserves. 5 fermes, 6 closeries et landes affermées.
 Contenance totale: 481 hectares.
 Chasse magnifique. (631)

A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

LA MAISON DU MARCONNAY

Située à Parnay (Maine-et-Loire),
 Comprendant:
 Grand jardin, terrasse, et de très-belles caves de niveau avec le sol et bien claires.
 S'adresser à M^{me} BECQUET, au château de Parnay, ou à M. BEAUFILS, son homme d'affaires, à Souzay. (632)

CHEVAUX D'ATTELAGE

M. AUGUSTE BOURREAU, marchand de chevaux à Angers, arrive de Hollande et de Normandie avec 40 beaux chevaux d'attelage.
 S'adresser à M. A. BOURREAU, grande rue Volney, à Angers. (624)

ON DEMANDE une cuisinière pour la campagne. Bonnes références sont exigées.
 S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n^o 8.

VENTE PAR ADJUDICATION SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
 A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur
 Le 27 Octobre 1883, heure de midi
 DU
GRAND HOTEL DE LA PAIX

Magnifique immeuble et vastes dépendances de construction toute récente,
 Sis ville de SAUMUR, rue Dacier.

ENTRÉE EN JOUISSANCE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

Il existe pour cet Hôtel une promesse de bail de 6,700 francs que l'adjudicataire aura la faculté de réaliser.

MISE A PRIX: 80,000 FRANCS

S'adresser, pour les renseignements:
 Audit M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente,
 Et au greffe du Tribunal civil de Saumur.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A LOUER LE CHATEAU DE L'ESSART

Situé commune de Blou,
 Comprendant: logement de maître, servitudes, jardin, pièce d'eau, etc.
 S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT, 60, rue de Bordeaux, Saumur.

VIN A VENDRE

40 barriques, raisins rouges, fait à blanc, au château de Monsabert, commune de Coutures.

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.

S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (557)

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE DAME

Demande un emploi de caissière et comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

LA Régisse Sanguinée GUÉRIT
 les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac, et facilite la Digestion.
 0^e75 dans toutes Pharmacies.

LOTÉRIE d'AMSTERDAM

TIRAGE le 10 Novembre prochain

Billet 1 FRANC 3 MILLIONS de LOTS 7,966 Gagnants Billet 1 FRANC

EN VENTE PARTOUT
 VENTE en GROS. Adresser Espèces, Chèques ou Mandats à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, Paris
 Et au Trésorier, M. WIDEMANN, Palais de l'Industrie, AMSTERDAM.
 M. BASSET, 8, rue Montesquieu, Paris, demande des Correspondants dans toutes les Villes de Province.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
 Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE
 EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Siamuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
 PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix